

TARIFS SERVICE ANNEXE D'HEBERGEMENT				
ELEVES				
CATEGORIE	TARIFS			TOTAL ANNUEL
	JANV - MARS	AVRIL - JUIN	SEPT - DEC	
	2017	2017	2017	
INTERNES	452,00 €	339,00 €	565,00 €	1 356,00 €
DEMI PENSIONNAIRES 5 JOURS	172,33 €	129,26 €	215,41 €	517,00 €
DEMI PENSIONNAIRES 4 JOURS	138,00 €	103,50 €	172,50 €	414,00 €
INTERNES-EXTERNES (1)	281,33 €	211,00 €	351,67 €	844,00 €
INTERNES SS DP (2)	271,20 €	203,40 €	339,00 €	Pour élèves internes en stage
REPAS AU BADGE (3)	4,40 €	4,40 €	4,40 €	

Ces tarifs sont ceux fixés par la Région pour l'année 2017.

Le montant des trimestres janv-mars et avril-juin vous sont donnés à titre purement indicatif et risquent de subir des modifications pour l'année 2018.

(1) Ce tarif concerne essentiellement les étudiants qui ont un logement à l'extérieur et qui souhaitent prendre le petit déjeuner, les repas du midi et soir au lycée

(2) Tarifs pour les internes en stage à l'extérieur le midi.

(3) Pour les élèves externes, qui ne souhaitent pas manger de façon régulière


Le service restauration et hébergement fonctionne selon trois principes :

Forfait 5 jours (une facture est adressée à la famille à la fin de chaque trimestre). Même si l'élève ne déjeune pas, son repas doit être payé

Forfait 4 jours (une facture est adressée à la famille à la fin de chaque trimestre). L'élève n'est autorisé à déjeuner que 4 jours par semaine selon un choix qu'il aura effectué en début de trimestre.

Externe : l'élève possède une carte magnétique qu'il recharge quand il souhaite déjeuner. La carte doit toujours être alimentée au moment du passage au self.

Le coût d'un repas s'élève à 4,40 €

 **le choix effectué en début d'année scolaire est valable pour un trimestre. Les changements ne sont possibles qu'au terme d'un trimestre échu. En cas de changement de qualité hors délai, le trimestre commencé sera dû dans sa totalité.**